Commune de SAINT-MELOIR DES ONDES

DEPARTEMENT d'ILLE-ET-VILAINE

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 13 OCTOBRE 2014, à 19 Heures

Présents : Monsieur **BERNARD René**, Maire – Mesdames **CASU Odile, CHAMIOT-PONCET Soizick ,** Adjointes, Mrs **BOULEUC Yves**, **LABBE René, DUVAL Yvonnick,** Adjoints – Mmes **LEPAIGNEUL Virginie, MENARD Patricia**, **PERRIGAULT Chantal, THOMAS Huguette, VILLENEUVE Catherine, BREVAULT Chantal, LE SCORNET Sylvie,** Conseillères Municipales**, Mrs COURDENT Stéphane, JENOUVRIER Stéphane, LESAGE Samuel, LESNÉ Loïc, SIGURET Jérôme, VUILLAUME Michel** Conseillers Municipaux.
Absents excusés : Mme Marylène DUFAIX (pouvoir à Mme Odile CASU) **– Mme Rozenn ENEL-REHEL** (pouvoir à Mme Soizick CHAMIOT PONCET) **– M Dominique de LA PORTBARRE** (pouvoir à M. René BERNARD) – **M. Rémy GIZARD** (pouvoir à M. Yvonnick DUVAL) - **Mme Madeleine MALOIZEL** (pouvoir à Mme Huguette THOMAS) – **Mme Laurence MAZEAU** (pouvoir à Mme Chantal PERRIGAULT) –
M. Sébastien PLIHON (pouvoir à M. Jérôme SIGURET) – **M. Philippe LEMONNIER**.
Absent : Néant
Secrétaire de séance : Madame Sylvie LE SCORNET, Conseillère Municipale.

Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2014 : Monsieur le Maire indique que le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 octobre 2014 sera présenté à l'approbation de l'assemblée lors de la prochaine séance, soit le 3 novembre 2014.

2014.143 – Equipement enfance/jeunesse – 1ère tranche de travaux sur la surface ouverte –

Monsieur Yvonnick DUVAL, adjoint aux travaux, rappelle à l'assemblée que la commune a ouvert à son budget primitif 2014 un programme d'aménagement pour un espace d'accueil enfance-jeunesse.

L'opération telle que proposée comprend une surface fermée pour laquelle un permis de construire vient d'être sollicité et une surface ouverte. Cet aménagement est par ailleurs inscrit au financement de l'Etat, dans le cadre de la D.E.T.R *(Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).*

Considérant qu'il s'agit d'un site scolaire, pour des raisons de sécurité, il convient de programmer une 1ère tranche de travaux pour la surface ouverte durant les vacances de la Toussaint.

Monsieur Duval invite l'assemblée à prendre connaissance des deux offres remises à la collectivité à l'issue de la consultation d'entreprises et propose de retenir le prestataire mieux-disant, à savoir : la SARL CONCEPTION ETANCHÉITÉ *(Le Tertre Bal – 35350 Saint-Méloir des Ondes)* au prix de 12 199,02 € HT.

Monsieur le Maire ajoute que cette prestation sera effectuée durant les prochaines vacances de la Toussaint et ne devrait pas durer au-delà de deux semaines, sauf intempéries.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Après un vote dont les résultats sont les suivants :

26 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** d'ouvrir une 1ère tranche de travaux sur l'opération « Aménagement d'un espace d'accueil enfance-jeunesse », soit la réalisation de la surface ouverte prévue au projet,

- **DÉCIDE** de confier lesdits travaux à la SARL CONCEPTION ETANCHÉITÉ *(Le Tertre Bal – 35350 Saint-Méloir des Ondes),* mieux-disante, au prix de 12 199,02 € HT.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la dépense afférente et à signer toutes pièces relatives à cette prestation.

2014.144 – <u>Acquisition d'un camion bi-benne grue / choix du fournisseur</u>

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du budget primitif 2014, des crédits d'investissement ont été inscrits à hauteur de 54 000 euros pour l'achat d'un véhicule destiné aux services techniques. Il ajoute qu'au vu du type d'ouvrages et de prestations réalisés par la collectivité, après avis de l'équipe technique, le choix de la collectivité s'est dirigé vers l'achat d'un camion bi-benne grue d'occasion.

Monsieur Yvonnick DUVAL, adjoint aux travaux, indique qu'à l'issue de la consultation des garages, quatre offres ont été reçues.
A l'issue de l'examen des prix et des caractéristiques des véhicules présentés, il propose de retenir le devis du garage VOLVO TRUCK Center Bretagne (*Z.I. La Rigourdière – 35510 Cesson Sévigné)* pour la fourniture d'un véhicule VOLVO FL 240 au prix de 49 500 € HT *(soit 59 400 € TTC).*

Monsieur le Maire précise que le prix est au-delà de l'enveloppe budgétaire prévue car initialement, il n'était pas envisagé d'avoir la fonction grutage sur le camion.

Monsieur Yves BOULEUC, adjoint au personnel, ajoute que cet achat répond à une demande récurrente des services techniques et que la collectivité dispose du personnel qualifié et certifié pour la conduite de cet engin.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Après un vote dont les résultats sont les suivants :

26 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** de retenir l'offre du garage VOLVO TRUCK Center Bretagne (*Z.I. La Rigourdière – 35510 Cesson Sévigné)* pour la fourniture d'un véhicule VOLVO FL 240 au prix de 49 500 € HT *(soit 59 400 € TTC),*

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette acquisition,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au virement des crédits budgétaires nécessaires à cette dépense par prélèvement au chapitre 020 « dépenses imprévues ».

<u>Informations :</u>
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le 13 juin 2014, la commune de Saint-Méloir des Ondes a été lauréate d'un prix national dans le cadre du « Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité ».
A l'occasion d'un déplacement en région malouine, Madame Marie Prost-Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité, a souhaité se rendre à Saint-Méloir des Ondes pour visiter l'aménagement du bourg qui a été primé. Monsieur le Maire indique qu'il est en lien avec son cabinet pour organiser cette venue le vendredi 24 octobre 2014, à 10h00. Une pré-visite a déjà effectuée par son équipe le 12 octobre dernier.

La séance est levée à 19 heures 30
Saint-Méloir des Ondes, le 13 Octobre 2014

La Secrétaire de séance
Sylvie LE SCORNET

Le Maire
René BERNARD